

bourgeois auraient continué à se rencontrer dans la clandestinité jusqu'en 1795, année au cours de laquelle la « Parfaite Union » aurait été définitivement mise en sommeil. ⁸⁸⁾

Le 7-6-1795 eut lieu la capitulation de la forteresse de Luxembourg. Sortie libre fut accordée au commandant baron de Bender et à ses 11.376 officiers et soldats comprenant, entre autres, 4 compagnies (1 bat.) des régiments respectifs Clerfayt, Wurtemberg et Murray, 2 bataillons du régiment Huss, 1 bataillon du régiment Klebeck, 3 bataillons du régiment Bender, 1 ⁵/₆ bataillon du régiment Mitrowsky, 1 bataillon du régiment de la garnison et 2 bataillons des troupes auxiliaires de l'archevêque-électeur de Wurzburg. ⁸⁹⁾

La tradition qui veut qu'après l'entrée des Français dans la forteresse la « Parfaite Union » renaquit de ses cendres et qu'elle continua à travailler comme loge civile, n'est peut-être pas dénuée de fondement.

Mais il reste avéré que Pierre LEISTENSCHNEIDER et Jean HOFFMAN furent les seuls membres de l'ancienne loge qui, en 1802, avec le concours de « La Concorde », loge militaire de la 41^{me} demi-brigade française, fondèrent la loge civile « Les Enfants de la Concorde Fortifiée » qui existe toujours.

Depuis respectivement 1947 et 1948, il existe à côté de cet « atelier » maçonnique deux autres loges : celle qui reprit le titre de « Parfaite Union » et celle qui reprit celui de l'ancienne loge militaire du contingent à Echternach (plus tard Diekirch), « St-Jean de l'Espérance ». Ces trois loges forment la Grande Loge de Luxembourg qui peut fêter en 1970 le bicentenaire de la fondation de la première loge luxembourgeoise.

SOURCES

- 1) Dr Th. WITRY, *Gesch. d. Heilkunde u. Arzneiwissenschaft in Luxbg*, Ms. p. 769 - Papiers J. Mersch.
- 2) Commun. de feu CH. L. HAMMES, Grand-Maitre d'hon. de la Grande Loge de Luxbg, Président d'hon. de la Cour de Justice des Communautés Européennes. — R. LE FORESTIER, *La Fr. Maç. templière... aux 18^e et 19^e s.*, 1970, pp. 378, 80.
- 3) Disc. du duc d'ANTIN, Grand-Maitre de la Grande Loge de France (1742), cité par J. TEMPELS, *Les Francs-Maçons*, 1888, p. 16.
- 4) FEUILLETTE, *Liste de vieux francs-maçons*, L'acacia 1930/31, p. 175. - E. LENNHOFF, *Die Freimaurer*, 1931, p. 249. - A.-F. FLECK, *Das Freimaurertum*, 1950, p. 683.
- 5) F. G., *Les Loges milit. et leur influence sur l'essor de la Franc-Maç. en Belgique*, Bull. du Supr. Cons. de Belg., 1951, N° 67/68, pp. 113, 117.
- 6) E. POUMON, *Vieilles demeures montoises*, Revue Nat. N° 323, 1960, p. 233.
- 7) Bull. du Supr. Conseil de Belgique N° 67/68, 1951, pp. 93, 119.
- 8) Baron GUILLAUME, *Hist. des régiments nat. des Pays-Bas au service de l'Autriche*, 1877, pp. 20, 68, 385.
- 9) P. DUCHAINE, *La Franc-Maç. belge au XVIII^e s.*, 1911, pp. 68, 180, 374. Malheureusement cet excellent ouvrage contient de nombreuses erreurs.